



Le Groupe de Recherche Servier et MEDIATOR 150 mg

Servier est le premier Groupe Pharmaceutique Français indépendant, le second Groupe pharmaceutique indépendant au niveau mondial.

Servier est organisé en fondation indépendante des marchés financiers et n'a pas d'actionnaires. Ainsi, tous les revenus provenant des ventes de ses médicaments (87% de la consommation des médicaments est réalisée à l'International) sont en totalité réinvestis dans la fondation afin de poursuivre ses importants programmes de recherche en cancérologie, neurosciences, maladies cardio-vasculaires, maladies métaboliques et rhumatologie.

Ainsi, Servier consacre chaque année près de 25% de son chiffre d'affaires mondial en Recherche & Développement, le double de la moyenne du secteur. En France, ce taux atteint les **80%** du Chiffre d'affaires réalisé par Servier en raison du maintien dans l'hexagone de l'essentiel de ses équipes de recherche .

Depuis sa création, il y a un peu plus de 50 ans, le Groupe de Recherche Servier a découvert 30 nouveaux médicaments. Ces 5 dernières années, 3 médicaments innovants chacun « premier de sa classe thérapeutique » ont été mis à la disposition du corps médical par les équipes de recherche du groupe Servier.

Servier a depuis de longues années signé d'importants partenariats avec les meilleures équipes de recherche françaises et mondiales : Instituts publics et privés de recherche, sociétés de biotechnologie ou universités.

Présent dans 140 pays, comptant 22 000 collaborateurs, Servier participe à hauteur de 29% de l'excédent de la balance commerciale française des produits pharmaceutiques.

Médiator® est un médicament utilisé dans la prise en charge du diabète de type 2. Depuis 1976, ce médicament a été autorisé par les Agences de Santé françaises et internationales, ayant montré son efficacité dans de nombreuses études cliniques chez les diabétiques de type 2.

Médiator n'a jamais eu d'indication comme anorexigène.

Le Médiator représente moins de 1% du Chiffre d'Affaires du Groupe de Recherche Servier.

En 2009, de nouvelles données de pharmacovigilance ont conduit l'AFSSAPS (l'agence française du médicament) à réévaluer le rapport bénéfice/risque de Médiator en raison de cas de valvulopathies qui lui avaient été rapportés et qui constituaient « un signal qu'il convenait d'explorer ».

Tenant compte par ailleurs de la présence de nouvelles alternatives thérapeutiques, l'AFSSAPS a décidé de suspendre l'AMM de Médiator en attendant les procédures d'évaluation du CHMP (Committee for medical products for human use) à l'EMA (Agence européenne du médicament).

Pendant la durée de la procédure, les Laboratoires Servier, par mesure de précaution et avec une volonté de cohérence ont appliqué la suspension d'AMM aux autres pays dans lesquels Médiator était toujours à la disposition du corps médical.

Les valvulopathies représentent une pathologie répandue dans la population générale dont les causes identifiées peuvent être multiples notamment d'origine dégénérative, rhumatismale, inflammatoire, congénitale, ischémique...

Peuvent s'ajouter certains facteurs de risque tels que le tabagisme, l'hypertension, le diabète qui contribuent à l'apparition des valvulopathies.

A ce jour aucun lien de causalité direct et certain n'a été démontré entre la prise du médicament et les anomalies valvulaires.

Contact :
Direction de la Communication Institutionnelle
Tél : 01.55.72.60.37